



**Procès-verbal de la séance du Conseil Communal
d'Écublens
Vendredi 20 juin 2008 à 20h00
Grande salle du Motty**

Séance ouverte à 20 h 00.

Présidence: M. Philippe ECOFFEY, Président du Conseil communal

Appel: 60 membres présents lors de l'appel.
12 personnes excusées:
Mmes et MM. Charles Anderegg, David Cananiello, Jean-François Ducret,
Francesco Fracasso, Eric Levrat, Aurelio Musio, Jean-Louis Radice, Jean-Luc Roggo, Christian Rothen, Laurence Rusch, Mehmet Sahingoz, Catherine Turin.
M. Jacques Neiryck en déplacement à l'étranger.
Absent : M. Christian Heinimann
Le Quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

Appel.

Communications présidentielles.

1. Approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 16 mai 2008.
3. Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge. - Exercice 2007.
Rapport de la Commission de gestion.
4. Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny-près-Lausanne.
Exercice 2007.
Rapport de la Commission de gestion.
5. Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy. - Exercice 2007.
6. Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet "Les Alouettes" à Morgins/VS. - Exercice 2007.
Rapport de la Commission de gestion.
7. Comptes du Service Défense Incendie et de Secours(SDIS) Chamberonne – Exercice 2007
Rapport de la Commission de gestion.

8. Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux - Exercice 2007
Rapport de la Commission de gestion
9. Communications municipales.
10. Divers et propositions individuelles.

COMMUNICATIONS PRESIDENTIELLES

Après avoir salué la Municipalité, le Conseil, M. le Boursier ainsi que M. le Secrétaire Municipal, notre Huissier suppléant, le technicien et le public, M. le Président communique à l'assemblée les informations suivantes :

Au chapitre de la correspondance

Le 11 juin dernier, j'ai reçu la lettre de démission de M. Daniel Savary (PSIG).

Au chapitre des votations et élections

Votations fédérales du 1^{er} juin 2008

En préambule, il faut relever le taux de participation avoisinant les 50% (49,49% pour être précis), taux inégalé de longue date sur le plan communal.

A relever également que, dans leurs grandes lignes, les résultats sont conformes aux suffrages exprimés dans le reste du canton.

Trois objets étaient à l'ordre du jour, voici les résultats pour notre Commune:

Objet No 1 – Pour des naturalisations démocratiques

Suffrages exprimés, 2424

Les bulletins nuls étaient au nombre de 17 et il y a eu 7 blancs.

Résultats:

Oui, 499

Non, 1901

Objet No 2 – Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale

Suffrages exprimés, 2418

Les bulletins nuls étaient au nombre de 17 et il y a eu 28 blancs.

Résultats:

Oui, 331

Non, 2042

Objet No 3 – Qualité et efficacité économique dans l'assurance-maladie

Suffrages exprimés, 2424

Les bulletins nuls étaient au nombre de 17 et il y a eu 25 blancs.

Résultats:

Oui, 229

Non, 2153

Il me reste à remercier toutes les personnes qui ont collaboré aux différents dépouillements, lesquels se sont très bien déroulés.

Au chapitre des représentations

20.5.08 - J'ai représenté le Conseil communal à l'Assemblée générale de la Chambre vaudoise immobilière qui, exceptionnellement tenait ses assises sur le site de l'EPFL.

21.5.08 - Dans cette salle, à l'invitation de la Municipalité *in corpore*, s'est déroulée la soirée des bénévoles. Il faut saluer cette initiative de notre exécutif qui veut relever les mérites des personnes qui s'engagent, d'une manière ou d'une autre, au service de la collectivité.

12.6.08 - Visite du chantier « Rolex Learning Center ».

Comme beaucoup d'entre-vous, j'ai assisté à cette visite très intéressante et surtout très impressionnante de par les dimensions du chantier et la complexité des défis techniques qui s'y résolvent.

Pour information, les délais sont tenus pour l'instant, le gros œuvre sera terminé en août 2009 et le bâtiment sera fonctionnel dès 2010.

Nul doute que l'on viendra de très loin pour admirer ce complexe qui se veut à l'image de la réputation internationale grandissante de l'Epfl.

14.6.08 - Notre 1^{er} Vice-Président, M. Hubleur, m'a remplacé dans le cadre d'une manifestation d'Actigym. Il a distribué les médailles aux gymnastes méritants qui ont concouru dans le cadre des tests vaudois de gymnastique rythmique et sportive.

18.6.08 - J'ai représenté le Conseil à la « Sortie des aînés » de la commune. Une journée superbe tant sur le plan de la convivialité que sur celui de la météo et qui a vu un défilé de cars se lancer à l'assaut du Chasseral avec près de 400 personnes. Une parfaite organisation appréciée de tout un chacun.

19.6.08 - Assemblée générale du Volley-Ball Club d'Ecublens

Au chapitre des manifestations à venir

25 juin – Présentation publique de l'addenda 1 au plan d'affectation cantonal (PAC) 229-EPFL

26 juin – Prochain Conseil communal

POINT 1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Pour faire suite à la démission de M. Daniel Savary, **M. le Président** propose de modifier l'ordre du jour comme suit :

Ajout d'un point 3 - Assermentation

La numérotation des autres points de l'ordre du jour étant déclinée en conséquence.

La discussion est ouverte sur l'ordre du jour, elle n'est pas demandée, elle est close.

Au vote **l'ordre du jour**, ainsi modifié **est accepté** à l'unanimité.

POINT 2. APPROBATION DU P.V. DE LA SEANCE DU 16 MAI 2008.

M. le Président ouvre la discussion.

M. Michel Häusermann, Secrétaire signale une erreur de frappe en page 11, fin de l'al.3, il faut corriger « la Conseil » par **le Conseil**.

La discussion n'est plus demandée, elle est close. Au vote le PV. ainsi modifié est accepté à l'unanimité et **M. le Président** remercie son auteur.

POINT 3. ASSERMENTATION.

Pour faire suite à la démission de M. Daniel Savary, le bureau a reçu la proposition de nommer M. Francesco Volpi, présenté par le groupe PSIG. Cette proposition a été formulée conformément à l'article 67 de la Loi sur les exercices politiques.

Après la lecture du serment, **M. Francesco Volpi** est assermenté et rejoint les rangs du Conseil sous les applaudissements de la salle.

L'effectif passe alors à 61 conseillers présents.

POINT 4. Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge. - Exercice 2007.

Lecture des conclusions du rapport de la Commission de gestion par M. Alain Blanchoud.

La discussion est ouverte, elle n'est pas demandée.

Au vote, les comptes 2007 sont acceptés à l'unanimité.

En conséquence :

Le Conseil communal d'Ecublens VD,

vu le rapport des Municipalités des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice ;

ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cet objet;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

D'approuver les comptes de l'exercice 2007 tels que présentés concernant l'objet :

Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Entretien des collecteurs de concentration.

POINT 5. Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny-près-Lausanne. Exercice 2007.

Lecture des conclusions du rapport de la Commission de gestion par M. Alain Blanchoud.

La discussion est ouverte, elle n'est pas demandée, elle est close.

Au vote les comptes 2007 sont acceptés à une très large majorité, il y a 1 avis contraire.

En conséquence :

Le Conseil communal d'Ecublens VD,

vu le rapport des Municipalités des communes de Bussigny-près-Lausanne, Ecublens et Echandens ;

ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cet objet;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

D'approuver les comptes de l'exercice 2007 tels que présentés concernant l'objet :

Commune de Bussigny-près-Lausanne – Station d'épuration des eaux usées.

POINT 6. Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy. - Exercice 2007.

M. le Président rappelle que pour ce rapport il y a uniquement discussion mais qu'il n'y a pas de vote.

Lecture des conclusions du rapport par M. Alain Blanchoud.

La discussion est ouverte points par points. Elle n'est pas demandée, elle est close.

POINT 7. Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet "Les Alouettes" à Morgins/VS. - Exercice 2007.

Lecture des conclusions du rapport de la Commission de gestion par M. Alain Blanchoud.

M. le Président rappelle que cette année, la présentation de ces comptes diffère quelque peu des années précédentes, compte tenu des nouvelles dispositions entrées en vigueur, lesquelles prévoient une nouvelle clé de répartition entre les communes; celle-ci est dorénavant basée sur la prise en compte séparée des coûts d'exploitation et d'immobilier.

Il nous propose d'examiner en primeur les comptes de fonctionnement proprement dits aux pages 6 à 11 du document, puis de revenir aux pages préliminaires sur lesquelles figurent les différents éléments de répartition des coûts entre les communes et terminer en revenant sur l'ensemble du document. Ce mode de faire ne suscite aucune opposition. **M. le Président** procède donc de cette manière et ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Au vote les comptes 2007 sont acceptés à l'unanimité.

En conséquence :

Le Conseil communal d'Ecublens VD,

vu le rapport des Municipalités des communes de Crissier, Ecublens et Saint-Sulpice ;

ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cet objet;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

D'approuver les comptes de l'exercice 2007 tels que présentés concernant l'objet :

Entente intercommunale – Communes de Crissier, Ecublens et Saint-Sulpice – Exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins VS.

POINT 8. Comptes du Service Défense Incendie et de Secours(SDIS) Chamberonne – Exercice 2007

Lecture des conclusions du rapport de la Commission de gestion par M. Alain Blanchoud.

M. le Président ouvre la discussion, elle n'est pas demandée, elle est close.

Au vote les comptes sont acceptés à l'unanimité.

En conséquence :

Le Conseil communal d'Ecublens VD,

vu le rapport des Municipalités des communes de Chavannes, Ecublens et Saint-Sulpice

ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cet objet;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

D'approuver les comptes de l'exercice 2007 tels que présentés concernant l'objet :

Entente intercommunale SDIS Chamberonne.

POINT 9. Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux - Exercice 2007

M. le Président nous propose de procéder de la manière suivante concernant ce point de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la discussion sur :

- le *Rapport de gestion de la Municipalité 2007*, chapitre par chapitre
- les *Comptes communaux 2007*, page par page
- le *Rapport de la Commission de gestion 2008 sur l'exercice 2007*,
avec la lecture des remerciements et des conclusions du rapport de la Commission de gestion

2. Réponses de la Municipalité aux questions de la Commission de gestion

3. Enfin, discussion générale sur le *Rapport de gestion de la Municipalité 2007* et les *Comptes communaux 2007* avant de passer au vote.

Ce mode de faire ne suscitant aucun commentaire, il sera adopté pour ce point de l'ordre du jour.

La discussion est ouverte sur le Rapport de gestion de la Municipalité 2007.

- partie communale pages 1 à 23 la discussion n'est pas demandée
- administration générale pages 24 à 34 la discussion n'est pas demandée
- finances pages 35 à 37 la discussion n'est pas demandée.
- police pages 38 à 45.

M. Georges-Henri Chevallaz a une question à la Municipalité concernant à la page 40, amendes d'ordres. Il y a une grosse augmentation de ces amendes d'ordres et il se demande si il y a une volonté clairement exprimée de faire plus de contrôles, en tous les cas il aimerait savoir pour quelles raisons il y a cette augmentation que l'on constate aussi au niveau des comptes.

M. Michel Farine, Municipal répond que l'augmentation correspond à une plus grande prévention qui est faite sur le territoire communal, ensuite le 2^{ème} élément c'est l'introduction du radar partagé avec la commune de Chavannes. Ces augmentations de contrôles ont contribué à l'augmentation des amendes et donc des recettes.

- feu pages 46 à 52 la discussion n'est pas demandée
- travaux, domaines et environnement pages 53 à 69 la discussion n'est pas demandée.
- affaires sociales, pages 70 à 85

M. Georges-Henri Chevallaz se pose la question de savoir si on est en manque d'appartements subventionnés suite à la liste des inscriptions en suspens.

Madame Pascale Manzini, Municipale répond qu'effectivement il n'y a pas assez d'appartements subventionnés d'où ces demandes en attente.

- écoles et jeunesse, pages 86 à 110 la discussion n'est pas demandée
- aménagement du territoire et urbanisme, pages 111 à 122
- transports publics, pages 123 à 127

M. Georges-Henri Chevallaz se réfère à la page 123 concernant les abonnements AG Flexy. Avec un taux de 86.9 ils sont bien utilisés et on peut s'en féliciter. Son intervention va dans le sens d'une demande d'en acquérir davantage puisqu'il y a encore de la marge de progression et que c'est un service qui est très apprécié.

- bâtiments, pages 128 à 140 la discussion n'est pas demandée
- épuration des eaux, pages 141 à 146 la discussion n'est pas demandée
- culture, sports et loisirs, pages 147 à 160 la discussion n'est pas demandée
- cultes, pages 161 à 165 la discussion n'est pas demandée
- associations, fondations et institutions extérieures, pages 166 à 223 la discussion n'est pas demandée

M. le Président clôt la discussion mais indique qu'il reviendra ultérieurement sur l'ensemble de ce rapport avant de passer au vote final.

M. le Président ouvre la discussion sur les comptes communaux 2007. Il propose d'examiner pour commencer les comptes de fonctionnement.

Tous les comptes de la page 9 à la page 43 ne suscitent aucune discussion.

M. le Président ouvre la discussion sur les comptes de fonctionnement par nature pages 40 à 43, la discussion n'est pas demandée. Ensuite, il passe aux comptes d'investissements pages 44 à 55, la discussion n'est pas demandée.

M. le Président ouvre la discussion sur les bilans comparés, pages 56 à 63, la discussion n'est pas demandée. Il en va de même pour les cautionnements et engagements de la commune à la page 64, la discussion n'est pas demandée.

M. le Président revient sur les pages jaunes du début du document.

Au point **Introduction**, **M. Frédéric Hubleur** signale une erreur à la page 2 point 1.3. sur la 1^{ère} ligne car les comptes ne semblent pas être exacts.

M. Pierre Kaelin, Syndic remercie M. Hubleur de relever cette erreur. Il faut lire à la 1^{ère} ligne **frs. 33'283'144** et non frs. 33'238'144. Il s'agit d'une inversion de chiffres entre le 8 et le 3, c'est une erreur de frappe.

Tous les autres points n'appellent aucun commentaire et ne suscitent aucune question. La discussion est close sur ce document mais **M. le Président** rappelle qu'il reviendra encore une fois sur l'ensemble de ces comptes avant de passer au vote final.

M. le Président va ouvrir la discussion sur le rapport de la Commission de gestion 2008 pour l'exercice 2007. Il donne la parole à M. Blanchoud pour la lecture des conclusions et des remerciements de ce rapport.

M. Jean-Pierre Müller souhaite remercier la Commission de gestion pour son rapport bien détaillé de toutes les séances qui ont été tenues. Il émet toutefois une réserve, selon l'art. 9 de notre règlement il est mentionné que la Commission rapporte aussi sur les comptes. S'il y a les rapports sur les comptes intercommunaux il n'a pas trouvé de commentaires sur les résultats de l'exercice dans ce rapport. Il précise que le responsable des finances ainsi que M. le Boursier communal ont donné des commentaires par rapports à ces comptes, il s'agit de commentaires présentés par l'exécutif et il souhaiterait qu'il y ait aussi des commentaires de la part du législatif. Il rappelle que selon l'article 23, la Commission de gestion a la possibilité de déléguer ce travail à la Commission des finances.

M. François Massy, Municipal aimerait apporter 2 rectificatifs et une information concernant l'amélioration des horaires pour la Commune d'Ecublens. On parle de renforcement des cadences du M1, il pense qu'il y a malentendu car il n'y aura pas de renforcement des cadences sur M1, ce qui est prévu c'est l'achat de 4 rames supplémentaires afin de pouvoir circuler systématiquement en double rames aux heures de pointes ce qui permettra une augmentation de la capacité des convois. Il est dit dans le rapport « *aucune nouvelle ligne n'est prévue.....* », une nouvelle ligne est prévue à l'horizon 2011 ou 2013 à savoir la ligne actuellement intitulée 1130 qui circulera entre le carrefour de Vallaire sur la route cantonale 1 et la gare de Renens, via la route de Vallaire, la rue du Villard, la route du Bois puis, soit via la route de Crochy et le Tir-Fédéral ou alors le chemin de la Forêt et la rue d'Epenex. L'itinéraire définitif reste encore à déterminer. La fréquence prévue sur cette ligne sera de 20 minutes aux heures creuses et de 10 minutes aux heures de pointes et ceci entre 6h le matin et 24 heures. Pour l'info concernant le changement d'horaire dès l'année 2010, il est prévu de combler les lacunes des lignes de bus existantes sur notre commune, à savoir les lignes 30-32 et 33 et ceci par des courses en soirée et le week end, là où elles n'existent pas aujourd'hui. Il y aura une desserte régulière entre 6 heures le matin et 24 heures et ceci sur l'ensemble des parcours.

M. Christophe Cartier prend acte concernant l'explication concernant les cadences du M1. Par contre il n'accepte pas le terme rectificatif car actuellement aucune ligne n'est prévue pour mieux desservir notre commune. Lors de la séance en question les nouvelles lignes TL qui devaient être données pour information aux Conseillers communaux font partie des chantiers du SDOL et aucune information jusqu'à maintenant n'a été donnée concernant les nouvelles lignes aux membres de ce Conseil.

M. François Massy, Municipal voulait apporter un complément d'information à ce qui a été dit à la séance avec le TL. Peut-être que le terme rectificatif n'est pas opportun ! Il s'agissait de dire qu'actuellement on a la ligne 30 qui part de la Bourdonnette et qui passe par Saint-Sulpice, Vallaire, le Pontet et qui retourne vers la gare de Renens en passant par Chavannes et là l'itinéraire sera corrigé pour mieux desservir le centre d'Ecublens.

La discussion est toujours ouverte concernant le rapport de la Commission de gestion. Elle n'est plus demandée, elle est close.

M. le Président poursuit avec les réponses de la Municipalité aux questions et voeux de la Commission de gestion.

Il ouvre la discussion point par point. La parole n'est pas demandée sur l'ensemble de tous les points figurant sur le document. La discussion est close.

Conformément au règlement. **M. Le Président** ouvre encore une fois la discussion sur l'ensemble du Rapport de gestion de la Municipalité et des Comptes communaux avant de passer au vote.

M. Alain Blanchoud demande la parole.

Son intervention figure dans son intégralité ci-dessous.

* * * * *

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Les comptes de l'année 2007 sont positifs de 2,9 millions de francs, alors que le budget prévoyait un bénéfice de 28'450.- voila une excellente nouvelle et je m'en réjouis.

Le 14 décembre dernier j'ai pris la parole pour mettre en avant la position du groupe UDC concernant le budget de l'année 2008 qui, je vous le rappelle, a été voté par l'assemblée avec un déficit prévisible de 1,3 millions de francs.

Aujourd'hui nous avons de l'argent en caisse, nous avons également un peu de fortune et nous pouvons donc lire entre les lignes une augmentation prévisible des dépenses puisque la commission des finances ne pourra JAMAIS refuser une demande de crédit présentée par la Municipalité.

Nous avons des comptes positifs - nous sommes donc une commune qui peut faire des investissements "non prévus au budget 2008".

Lors de notre préparation de ce conseil, nous avons procédé à une addition simple, nous avons comptabilisé tous les préavis votés et toutes les dépenses présentées à notre conseil depuis le début de l'année.

Ce décompte montre que sur les 4 millions 240'000 francs du plan d'investissement 2008 nous avons déjà dépensé 2,49 millions.

Nous avons pris en compte tous les montants prévus au plan d'investissement 2008 et avons remarqué que sur les 2 millions et demi déjà voté, 1,35 million n'était PAS au plan des investissements 2008 ni même à celui de 2009.

Nous dépensons donc déjà 1,35 million de francs que nous n'avions PAS planifié dans le budget 2008.

Certes le préavis N°4 /2008 « abaissement de la chaussée au niveau du tunnel de la route du Bois » peut être mis au rang des charges exceptionnelles, mais notre démarche s'est

poursuivie en se demandant pourquoi notre commune a des dépenses qui ne figurent pas au plan des investissements et découvert que 620'000 francs, soit la moitié de ces dépenses, est imputable aux réseaux d'épuration et que le reste fait partie des budgets 2009 voire 2010 mais que TOUTES ces dépenses étaient aisément planifiables.

Comme vous n'êtes pas sans le savoir, les dépenses pour les égouts sont débitées d'un compte affecté ce qui veut dire que l'argent est exclusivement dévolu à ces dépenses.

Nous avons pu entendre, lors de notre conseil communal de mai dernier, que ce compte est crédité de plus de 6'000'000 de francs et qu'il est approvisionné par les taxes d'épuration.

Malheureusement ces 6 millions font partie du budget communal et doivent donc être comptabilisés dans les comptes communaux ce qui fait que nous pouvons lire les comptes avec 6 millions de moins puisque cet argent ne peut être utilisé que pour l'aménagement des réseaux d'épuration mais PAS pour le ménage communal.

La commission des finances nous a, du reste, fait voter un postulat pour savoir comment vont être utilisés ces montants et comment vont évoluer les taxes d'épuration dans l'avenir.

Aujourd'hui nous devons accepter des comptes qui montrent une diminution de nos réserves financières mais également 1,6% de charges supplémentaires et une diminution de moitié de notre marge d'autofinancement qui est passée de 14,6% en 2005 à 6,9% en 2007.

Depuis quelques mois, j'entends régulièrement mes concitoyens dire qu'une montée des impôts sera inévitable car les projets les plus coûteux sont également une bonne manière de précipiter la commune dans des augmentations d'impôt. Notre groupe, aujourd'hui vous dit que ce n'est pas à ce moment-là qu'il faudra venir se plaindre.

C'est dès maintenant qu'il faut réagir, c'est aujourd'hui que nous devons commencer à faire des coupes dans les préavis, c'est aujourd'hui que nous devons rétablir des budgets équilibrés, c'est aujourd'hui que nous devons prendre nos responsabilités pour les années à venir.

Aujourd'hui les comptes présentés montrent une diminution des fonds de réserves pour équilibrer le bilan et c'est aujourd'hui que nous devons prendre nos responsabilités.

Lors de la session prochaine, la Municipalité va faire passer une augmentation de budget de 43'000.- francs pour parer à des "oublis" ou des erreurs de budget. Seulement 43'000.- me direz-vous, oui c'est vrai, c'est exceptionnellement peu car contrebalancé par des entrées exceptionnelles produites principalement par les millions de réserves accumulées les années passées et par une saine gestion.

Ne soyons pas la législature qui aura fait augmenter les impôts, restons réalistes, la commune va bien mais uniquement parce qu'elle a vendu une partie de son patrimoine voici quelques années.

Mesdames, Messieurs, chers collègues, l'UDC ne donne pas de consigne à ses membres car les comptes présentés sont justes mais, pour ma part, je m'abstiendrai de voter et examinerai avec un œil critique les demandes HORS budget ainsi que les dépenses somptuaires des années à venir.

J'espère avoir expliqué clairement ce qui ressort de notre lecture de ces comptes et vous remercie, Mesdames et Messieurs les conseillers, chers collègues, de l'attention que vous avez bien voulu avoir pour ces réflexions.

* * * * *

La discussion est toujours ouverte, elle n'est plus demandée, elle est close.

M. le Président propose de passer au vote sur ces 2 objets. Il nous relit les conclusions du Rapport de gestion de la Municipalité ainsi que les conclusions du rapport de la Commission de gestion sur l'exercice 2007.

Au vote **les Comptes ont été acceptés** à une large majorité. Il y a 5 abstentions. Avant de clore ce point de l'ordre du jour, **M. le Président** remercie la Municipalité ainsi que Monsieur Claude Salzmann, Boursier pour l'excellence des documents préparés.

M. Pierre Kaelin Syndic souhaite remercier la Commission de gestion et tous ses membres pour le travail effectué et le Conseil Communal pour la confiance témoignée ce soir par l'adoption de ces comptes.

POINT 10. Communications municipales.

M. le Président nous informe qu'il n'y a pas de communications municipales pour cette séance. En raison de la proximité du prochain Conseil, les communications municipales ont été groupées pour la séance du 26 juin prochain.

POINT 11. Divers et propositions individuelles.

M. Aitor Ibarrola souhaite interpeller la Municipalité afin qu'elle transmette une résolution de notre Conseil au Conseil d'Etat du Canton de Vaud lui demandant d'étudier au plus vite l'implantation d'un gymnase dans l'Ouest lausannois.

Son interpellation figure en annexe no. 1 de ce P.V.

Cette interpellation est soutenue par 5 personnes et **M. le Président** ouvre la discussion sur cette interpellation.

La discussion n'est pas demandée, elle est close. **M. le Président** ouvre le vote sur la prise en compte de cette interpellation par la Municipalité.

Au vote cette interpellation est soutenue par 36 voix alors que la majorité est de 31 voix. Il propose donc à **M. Aitor Ibarrola** de transformer son interpellation en résolution comme indiqué précédemment.

La résolution figure dans son intégralité en annexe no. 2 du présent PV.

Au vote, cette résolution est appuyée par 39 voix alors que la majorité absolue est de 31 voix. Elle est donc transmise à la Municipalité.

M. Michel Miéville souhaite déposer un postulat à la Municipalité intitulé « **Notre ville va-t-elle passer à la caisse pour assainir la caisse de pension de la ville de Lausanne** ». Ce postulat figure dans son intégralité en annexe no. 3 du présent P.V.

M. Christian Maeder, Municipal répond qu'ayant eu l'honneur de représenter hier encore les employeurs à l'Assemblée générale de la CIP à Mézières il peut rectifier la position du Conseil Fédéral. Sa position n'est pas d'imposer une recapitalisation à 100%, de loin pas, le Conseil Fédéral a pris la décision de suivre la Commission d'experts qui a été nommée et propose de maintenir le système à 70% pour le taux minimum et 30% par les recettes annuelles de la caisse. Donc une mixité des apports et cela a encore été dit hier. Par contre ce que le Conseil Fédéral a mis en avant c'est qu'au départ il souhaitait que dans les 30 ans les caisses de pensions institutionnelles arrivent à un taux de couverture de 100%. Face aux réactions prévisibles de ces caisses il a réajusté et il propose 40 ans pour une couverture de 100%. Donc si la Caisse lausannoise doit être recapitalisée c'est au maximum de 70%.

M. le Président ouvre la discussion sur le postulat de M. Michel Miéville. Elle n'est pas demandée, elle est close.

Au vote le postulat est appuyé par 24 conseillers, refusé par 7 conseillers. Il y a 24 abstentions. Il sera donc transmis à la Municipalité.

M. le Président poursuit la discussion.

M. Georges-Henri Chevallaz souhaite déposer un postulat intitulé « **pour un encouragement des deux-roues à assistance électrique** ». Ce postulat figure dans son intégralité en annexe no. 4 du présent P.V.

M. le Président ouvre la discussion sur ce postulat. La discussion n'est pas demandée, elle est close.

Au vote ce postulat est appuyé par 30 Conseillers, il y a eu 9 voix contre. Il sera ainsi transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

M. le Président poursuit la discussion sous le point 11. La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

L'ordre du jour étant épuisé **M. le Président** clôt la séance en remerciant toutes les Conseillères et tous les Conseillers pour leur participation et nous souhaite un bon week-end.

La séance est levée, il est 21 h 20

Ecublens, le 22 juin 2008

Le Président

Le Secrétaire

Philippe Ecoffey

Michel Häusermann

Annexes : 1 à 4 mentionnées.